

Paris, le 22 novembre 2023

Notification d'un Événement de Remboursement Avis aux porteurs d'obligations Lagardère relatif à l'occurrence d'un Changement de Contrôle

Les obligations concernées sont les suivantes :

- **Obligations émises le 21 juin 2017, pour un montant de 300 000 000 d'euros au taux de 1,625 % et venant à échéance le 21 juin 2024 (Code ISIN : FR0013262912) (les « Obligations 2024 »).**
- **Obligations émises le 16 octobre 2019, pour un montant de 500 000 000 d'euros au taux de 2,125 % et venant à échéance le 16 octobre 2026 (Code ISIN : FR0013449261) (les « Obligations 2026 »).**
- **Obligations émises le 7 octobre 2021, pour un montant de 500 000 000 d'euros au taux de 1,750 % et venant à échéance le 7 octobre 2027 (Code ISIN : FR0014005SR9) (les « Obligations 2027 » et ensemble avec les Obligations 2024 et les Obligations 2026, les « Obligations »).**

Les porteurs d'obligations émises par Lagardère SA (l'« **Émetteur** »), admises à la cotation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg, sont informés de la survenance d'un Changement de Contrôle de l'Émetteur tel que défini à la Clause 5(C) des termes et conditions des Obligations.

La nature de ce Changement de Contrôle et les circonstances y ayant donné lieu sont les suivantes :

Le 21 février 2022, Vivendi SE (« **Vivendi** ») a déposé un projet d'offre publique amicale sur les actions de l'Émetteur visé par l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2022 et ouvert entre avril et juin 2022. L'exercice des droits de vote attachés aux actions de l'Émetteur acquises par Vivendi dans le cadre de cette offre publique d'achat était toutefois suspendu à la réalisation complète par Vivendi d'engagements de cession exigés par la Commission européenne.

Le 21 novembre 2023, Vivendi a déclaré publiquement la réalisation effective des engagements de cession qui conditionnait le plein exercice de l'ensemble de ses droits de vote, soit un peu plus de 50%, cela entraînant la finalisation du rapprochement avec l'Émetteur et la survenance d'un Changement de Contrôle.

Procédure pour exercer l'Option de Remboursement :

Chaque porteur d'Obligation aura la faculté de demander le remboursement (ou, au choix de l'Émetteur, l'achat) de tout ou partie des Obligations qu'il détient (l'« **Option de Remboursement** ») pendant une période de 45 jours (la « **Période d'Option de Remboursement** ») suivant la date du présent avis.

Pour exercer son Option de Remboursement, chaque porteur d'Obligations devra transférer (ou faire transférer par son Teneur de Compte) ses Obligations devant être ainsi remboursées (ou achetées) sur le compte de l'Agent Fiscal conformément à l'Option de Remboursement pour le compte de l'Émetteur au cours de la Période d'Option de Remboursement, accompagné d'une notification d'exercice de l'option dûment signée et complétée dont un modèle pourra être obtenu auprès du bureau de l'Agent Payeur (un « **Avis d'Option de Remboursement** ») et dans laquelle le porteur d'Obligations concerné indiquera les coordonnées du compte bancaire sur lequel le paiement devra être effectué aux termes de la Clause 5(C).

*Créé en 1992, Lagardère est un groupe de dimension mondiale présent dans plus de 40 pays, comptant environ 27 400 collaborateurs et ayant dégagé un chiffre d'affaires de 6 929 M€ en 2022.
Le Groupe repose sur trois branches : Lagardère Publishing (Livre, Livre numérique, Jeux de société et Jeux sur mobiles), Lagardère Travel Retail (Travel Essentials, Duty Free et Mode, Restauration) et Lagardère News (Paris Match, Le Journal du Dimanche, JDD Magazine, Europe 1, Europe 2, RFM, la licence Elle).
Dans le périmètre du Groupe figurent également les actifs de Lagardère Live Entertainment et de Lagardère Paris Racing.
Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.
www.lagardere.com*

Contact Relations Investisseurs

Emmanuel Rapin

tél. 01 40 69 17 45

erapin@lagardere.fr